



REPUBLIQUE MALGACHE  
Fivavava - Fivondrazana - Fandriana

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS  
UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES

## Avis de Consultation Ouverte

N° 106/19/MAEP/PRMP/UGPM/PS-DRH

Lanué le 14 OCT 2019

1. Le **MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Entretien et réparation du véhicule administratif NISSAN IM 08283 WWT**".  
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.
2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 - 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.
3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :  
Adresse : **MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE/ site web du MAEP : www.maep.gov.mg**  
Rue : **2 Rue Pierre Stibbe Anosy**  
Etage / Numéro de Bureau : **UGPM MAEP porte 504 Anosy, 5ème étage**
4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré UGPM MAEP porte 504 Anosy, 5ème étage et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :  
- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000)  
Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au prior du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).  
Le paiement devra être effectué :  
- Soit en espèce  
- Soit par chèque Bancaire.
5. Les plis devront parvenir UGPM MAEP porte 504 Anosy, 5ème étage au plus tard le **23/10/2019 à 11 H 50 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de :  
- cent soixante mille Ariary (Ar 160 000.00)  
ou son équivalent en monnaie convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :  
- Soit par Caution Personnelle Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances  
- Soit par Garantie Bancaire  
- Soit par Chèque de Banque affiché au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.

à Antananarivo Le 11/10/2019

La Personne Responsable des Marchés Publics

